

ASSEMBLÉE NATIONALE
31 janvier 2026

RELANCER LES INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR DE L’HYDROÉLECTRICITÉ
POUR CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2405)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 133

AMENDEMENT

présenté par
Mme Battistel et M. Bolo

ARTICLE 4

À l’alinéa 1, substituer à la troisième occurrence du mot :

« de »,

les mots :

« d’un ou de plusieurs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Précision rédactionnelle.